



Journées de récup après un at

Par **choucan**, le 17/12/2013 à 14:53

étant en accident de travail et prolongé à fin janvier 2014 que deviennent mes journées de récup accumulées dans l'année 2013
merci pour une réponse

Par **P.M.**, le 17/12/2013 à 17:51

Bonjour,
Il faudrait savoir de quels jours de récupération il s'agit...

Par **choucan**, le 18/12/2013 à 10:09

Bonjour, il s'agit d'heures supplémentaires qui sont mises dans un compte d'heures afin de les récupérer en journée repos dans l'année

Par **P.M.**, le 18/12/2013 à 14:16

Bonjour,
Normalement, il devrait donc y avoir un accord d'entreprise qui en définissent les règles sachant que c'est majorations comprises et qu'a priori, elles ne peuvent pas être perdues...

Par **choucan**, le 18/12/2013 à 16:26

merci pour votre réponse